



Appel d'offres de prestation de services

**Objet du Marché : Marché A Procédure Adaptée (MAPA)
Accompagnement méthodologique à la mise en œuvre du projet
et de la piste d'audit FEDER**

Réf. FEDER-2018-AO.1

Programme Opérationnel pour une croissance intelligente, durable et inclusive 2014-2020

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

FEDER

Axe prioritaire n°2 : Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité

Le Centre social et culturel de l'Arbrisseau sollicite un soutien du FEDER et de la Région Hauts-de-France au titre de la deuxième phase de programmation du projet innovant autour du numérique avec les Centres sociaux volontaires de la métropole lilloise.

Dans le cadre de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, il est procédé au lancement d'une procédure simplifiée de marché public dans le respect des obligations de mise en concurrence et des principes constitutionnels de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures.

LE CONTEXTE

L'opération FEDER « Centres sociaux connectés » s'inscrit dans une ambition métropolitaine numérique au cœur de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) de la Métropole Européenne de Lille.

Augmenter et améliorer l'offre d'usages et de services publics numériques, partagée par tous, constitue un axe majeur de la stratégie métropolitaine.

Cet axe concerne plus particulièrement les quartiers prioritaires à travers la mobilisation du programme opérationnel pour une croissance intelligente, durable et inclusive 2014-2020 de la Région Hauts-de-France au titre de l'axe prioritaire n°2 « Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité » - 2.2.2.1. Soutenir l'amélioration des usages et des services numériques d'inclusion par des actions visant à :

- ✓ *Définir et mettre en œuvre des services numériques à la personne (SAP), intégrés et/ou partagés, pour améliorer la vie quotidienne et la citoyenneté des publics fragiles ou dépendants à travers la promotion de projets d'innovation sociale et le développement de la médiation visant à l'expression collective, au renforcement du lien social.*
- ✓ *Assurer la participation de tous par un meilleur accès à l'information au service de l'équité d'accès aux droits pour une meilleure intégration citoyenne.*

Le périmètre métropolitain de cette opération s'étend sur deux territoires : le territoire du Versant Nord-Est de la métropole lilloise avec les centres sociaux Belencontre, Phalempins, Echo et MJC Virolois ; le territoire de Lille Sud avec les centres sociaux l'Arbrisseau, Lazare Garreau, Faubourg de Béthune et Chemin Rouge.

Cette opération a été soutenue sur une première programmation FEDER du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 par les cofinanceurs suivants : la Fédération des Centres sociaux du Nord, la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et l'Etat.

Elle a permis d'installer une équipe projet par territoire composée d'une fonction de coordination accompagnée de chargés d'animation et de chargés d'innovation numérique dans les centres sociaux. Elle a permis de développer des communautés numériques autour de chaque centre social qui se sont réunies en ateliers collaboratifs.

Les ateliers collaboratifs ont engagé un processus de prototypage sur des changements numériques dans les domaines de l'accueil, de l'éducation, de la parentalité, de l'e-administration, du pouvoir d'agir des habitants, ... Plusieurs prototypes ont ainsi été réalisés sur l'année 2017 (cf. dossier à consulter en annexe).

D'autres territoires ont d'ores et déjà montré leur intérêt pour le projet « Centres Sociaux Connectés » avec une volonté marquée de pouvoir le déployer au sein de leurs centres sociaux. C'est notamment le cas de la Flandre maritime, du Valenciennois et du Douaisis.

La seconde programmation du projet 2018-2019 prolongera le travail effectué en première programmation auprès des communautés numériques en ateliers collaboratifs et elle facilitera la consolidation du projet, la mobilisation des habitants et la mise en place de transformations visibles dans chaque territoire. Elle développera également :

- un travail d'irrigation auprès des centres sociaux métropolitains par les porteurs et les partenaires associés au projet,
- et un travail d'essaimage régional par la Fédération des centres sociaux du Nord au-delà de la métropole lilloise.

L'OBJET DE LA CONSULTATION

Le Centre social et culturel de l'Arbrisseau, au titre de la deuxième phase de programmation de l'opération « Centres sociaux connectés », recherche un prestataire doté de compétences en matière d'**accompagnement méthodologique et stratégique dans la mise en œuvre opérationnelle** de son projet au cœur des centres sociaux connectés des quartiers politique de la ville.

La première année d'incubation du projet des « Centres Sociaux connectés » a permis d'analyser et d'évaluer les besoins liés à l'accompagnement méthodologique du projet. Il s'en réfère un besoin d'accompagnement méthodologique autour des procédures FEDER et autour des modes de réalisation du projet. La prestation devra bien confirmer l'inscription des centres sociaux et de leurs partenaires dans la culture de projet sur fonds européens.

Pour accompagner ce projet, le ou les prestataires retenus s'engagent à atteindre les objectifs suivants :

- Mise en place d'une culture partagée entre les 4 centres sociaux partenaires de l'opération « Centres sociaux connectés » et la Fédération des centres sociaux du Nord-Pas de Calais.
- Accompagnement méthodologique et stratégique dans la mise en œuvre du projet.
- Appui méthodologique à la mise en œuvre de la piste d'audit dans le cadre de la gestion de la subvention régionale du FEDER.

LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MISSION

Période d'intervention : **du 15 janvier 2018 au 31 décembre 2019**, soit pour une durée de 24 mois.
La période d'exécution sur l'année 2019 restera soumise à l'obtention des cofinancements nationaux et des fonds FEDER.

Territoire d'intervention métropolitain :

4 Centres sociaux Lille Sud : L'Arbrisseau / Lazare Garreau / Faubourg de Béthune / Chemin rouge.

LA PRESTATION ATTENDUE

La prestation attendue repose sur deux axes d'intervention dans l'accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle de l'opération, à savoir :

1. **Un accompagnement méthodologique et stratégique à la mise en œuvre du projet.**
2. **Un accompagnement méthodologique à la mise en œuvre de la piste d'audit** dans le cadre de la gestion de la subvention globale du FEDER.

Le ou les prestataires travailleront en partenariat étroit avec le coordinateur du projet afin de permettre une homogénéité dans les pratiques, dans le sens du projet métropolitain.

Ces deux axes d'intervention devront se décliner comme suit :

1- Accompagnement méthodologique et stratégique à la mise en œuvre du projet

- **Analyse des écarts** de réalisation et préconisations de réajustements.
- **Soutien des phases méthodologiques de mise en œuvre**, notamment dans le suivi des livrables attendus en matière de résultats de l'opération.
- **Détermination des leviers de réussite** autour de l'adhésion et de l'implication de l'ensemble des acteurs du projet.
- **Intervention thématique auprès des équipes opérationnelles** formalisant une théorisation de la pratique et la construction d'un modèle de référence.

- **Participation** aux instances de concertation des partenaires autour du projet.
- **Appui méthodologique** auprès de la direction et du Chargé de coordination territoriale.
- **Travaux de capitalisation** autour des effets leviers, de réussite et des freins à la réalisation.

2 -Accompagnement méthodologique à la mise en œuvre de la piste d’audit

- **Accompagnement à la mise en adéquation du référentiel et des outils et procédures** pour les professionnels dédiés à l’opération dans chaque centre social et au sein de la Fédération des centres sociaux du Nord, conformément aux obligations communautaires du FEDER.
- **Formation de l’équipe projet** à la mise en pratique des outils et méthodes co-construits pour une meilleure appropriation des obligations communautaires du FEDER.
- **Mise en adéquation des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de résultats** selon les obligations en matière de publicité, de principes transversaux et de droit applicable au FEDER.
- **Suivi et soutien méthodologique** de l’opération auprès de chaque structure partenaire.
- **Appui au référencement** des justificatifs administratifs et financiers à répertorier au regard de l’opération FEDER et selon les normes européennes en vigueur.
- **Mise en cohérence globale** de l’opération sur chaque territoire conformément au dossier de demande de subvention régionale du FEDER.
- **Accompagnement à la remontée des dépenses et à la production des bilans annuels** auprès du chef de file et des partenaires de l’opération.
- **Contrôle de Service Fait** annuel sur site et production de rapports d’audit et de préconisations trimestriels.

Pour ce faire, le ou les prestataires retenus devront s’appuyer pour l’ingénierie globale sur le chargé de coordination territoriale dans l’ensemble des processus.

LES LIVRABLES ATTENDUS

- Réalisation de procédures et de documents référentiels **pour les 4 centres sociaux du territoire et la Fédération des centres sociaux du Nord** permettant une appropriation par les professionnels dédiés à l’opération « Centres sociaux connectés ».
- **Animation de séminaires d’équipe** autour des procédures méthodologiques et des livrables attendus en matière de résultats de l’opération.
- Mise en **qualification des professionnels** dédiés à l’opération.
- Mise en place d’**outils de travail collaboratifs**.
- Production de **rapports d’audit et de préconisations trimestriels sur la mise en cohérence globale de l’opération** conformément aux obligations communautaires du FEDER et au dossier de demande de subvention.

LES EXIGENCES DES PARTENAIRES COFINANCEURS DE L'OPÉRATION

Les services de l'Etat seront attentifs à la prestation qui s'appuiera sur des enjeux autour de l'e-administration, l'accès aux droits, la démocratie de proximité, l'éducation et la citoyenneté.

La **Caisse d'Allocations Familiales du Nord** sera sensible à la prestation qui favorisera l'accessibilité aux services et aux droits des usagers, le développement de nouveaux services éducatifs (« pédagogie évoluée ») d'aide et de soutien à la parentalité et la mise en expérimentation du label « promeneurs du net ». Ces trois points majeurs devront nécessairement faire l'objet d'une approche en séminaires et de l'élaboration de prototypes de réalisation.

La **Fédération des centres sociaux du Nord** aura une attention particulière sur l'élaboration de supports de diffusion pour les centres sociaux du territoire connectés à la dynamique des centres sociaux du Nord.

Au côté des attentes précisées de l'Etat, la CAF et la Fédération des centres sociaux du Nord, la convention précisera les attentes des cofinanceurs **MEL** et **Département du Nord**, actuellement en cours de rédaction.

LES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PUBLICITÉ, DE PRINCIPES TRANSVERSAUX ET DE DROIT APPLICABLE AU FEDER

Pour la mise en œuvre des opérations soutenues par le FEDER, le ou les prestataires retenus devront s'engager à respecter les obligations respectives en matière de publicité, de principes horizontaux et de « droit applicable » (législation de l'Union européenne et droit national relatif à son application) :

- Publicité : L'inscription du projet dans la programmation du FEDER impose tout prestataire de services à faire la publicité du FEDER sur tous ses supports (qu'ils soient à destination du public ou des centres sociaux) en utilisant le logo suivant et en indiquant la phrase « *Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le FEDER* » :
- Principes transversaux : Tout prestataire doit veiller au respect des principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, non-discrimination et développement durable) dans la mise en œuvre de l'opération.
- Aides d'Etat et mise en concurrence : Tout prestataire doit s'engager à respecter le droit applicable en matière d'aides d'Etat et de mise en concurrence dans le cas notamment d'intervenants extérieurs.



LES MODALITÉS FINANCIÈRES

La prestation s'entend sur une base forfaitaire à la journée pour un **montant total maximum de 45 000 euros TTC** (honoraires et frais compris).

Pour ce faire, **cette prestation sera étalée sur deux ans auprès des 4 centres sociaux** du territoire. Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée.

Le paiement des subventions européennes reposant sur un système de remboursement, le ou les prestataires retenus devront être en mesure de disposer d'une trésorerie suffisante. Le règlement se fera au fur et à mesure de l'exécution de la prestation sur production de factures et sur justificatifs des frais engagés et des émargements des participants. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DE PONDÉRATION DE LA PRESTATION

1. La qualité de la démarche d'intervention (méthodologie et outils de travail adaptés) : 50 %.
2. Le prix : 30 %.
3. L'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission : 10 %.
4. La connaissance du tissu local et de la métropole européenne de Lille et de son plan de développement numérique : 10 %.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Le présent appel d'offres est publié le vendredi 8 décembre 2017 pour une remise au plus tard le **vendredi 5 janvier 2018**. Toute offre reçue postérieurement à cette date sera rejetée.

Pour répondre à cet appel d'offres, deux annexes sont jointes sur la présentation de l'opération globale « Centres sociaux connectés », à l'origine du projet et à la fin de la première phase de programmation. L'actualité du projet est consultable en temps réel sur la page Facebook « Centres sociaux connectés ».

Les offres sont à transmettre à Monsieur Jean-Philippe VANZEVEREN, Directeur général du Centre Social et Culturel L'Arbrisseau, 194 rue Vaisseau le Vengeur - 59000 Lille, et par voie électronique à jp.vanzeveren@larbrisseau.com.

Pour être admissibles, les offres doivent impérativement contenir les documents suivants :

- Une note méthodologique présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité.
- Les références et expériences professionnelles en relation directe avec l'objet du marché.
- Un devis détaillé sur la proposition d'accompagnement précisant le détail du programme proposé pour la période de réalisation, les moyens mis à disposition et les livrables produits.
- Le présent cahier des charges de l'appel d'offres, dûment daté et signé.

Une commission de sélection se réunira dès le 10 janvier 2018 pour l'ouverture des plis et l'analyse des propositions conformément aux critères d'attribution et de pondération établis. Chaque candidat ayant répondu à l'appel d'offres recevra une notification avec avis motivé.

Le candidat retenu fera l'objet d'un premier entretien actant les bases d'un contrat de prestation et les conditions de réalisation selon un calendrier à définir pour un démarrage de la prestation à compter du 15 janvier 2018.

Date :

Signature du candidat,
précédée de la mention « Lu et approuvé »